



UNFPA s'associe à la Première Dame du pays pour mener une campagne de sensibilisation sur la planification familiale

Denise NKURUNZIZA, épouse du Chef de l'Etat burundais, en partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), a organisé une série d'ateliers régionaux sur la planification familiale successivement en provinces Ngozi, Bujumbura, Bururi, Karuzi et Bubanza.



La Première Dame prononçant un discours lors de l'ouverture de l'atelier sur la planification familiale au Burundi

Au cours de ces ateliers, la Première Dame a souligné que la démographie galopante entraîne des effets néfastes sur la santé maternelle, la famille, engendre des conflits sociaux, handicape l'éducation des enfants et entraîne des méfaits sur tout le pays en général. Elle a mis en exergue les chiffres en rapport avec la fécondité très élevée qui entraîne la pauvreté et ses conséquences au niveau de la société. Elle a exhorté les participants à échanger sur cette question et à faire des propositions pour ralentir l'explosion démographique.

Le Représentant de l'UNFPA a insisté sur le rôle des leaders religieux dans la promotion de l'éthique, de la morale et de la foi religieuse, dans le changement de comportement. Il est revenu sur l'état de la population mondiale et du Burundi au 31 Octobre 2011 où le monde a atteint 7 milliards d'habitants et mis en exergue les implications sur le développement durable en particulier dans le secteur de l'urbanisation, l'accès aux services de santé, à l'éducation et à l'emploi. Il a remercié le Gouvernement pour les engagements déjà pris ainsi que les efforts

conjugués de divers acteurs et la mobilisation d'importantes ressources humaines et financières qui ont permis certaines avancées en matière de Planification familiale. Il a réitéré l'engagement de l'UNFPA à soutenir les efforts du Gouvernement et des autres partenaires visant la promotion de la Planification Familiale (PF).

Le Représentant du Gouvernement, en l'occurrence le Ministre de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA, a remercié la Première Dame pour son engagement en faveur de la PF en insistant sur le fait que la PF nous concerne tous en particulier les femmes. A travers le Programme National de Santé de la Reproduction (PNSR), a-t-elle souligné, des actions de sensibilisation relatives à la PF sont menées au niveau des centres de santé et des Hôpitaux. Elle a rappelé que depuis 3 ans, il n'y a pas eu de rupture de contraceptifs au Burundi. Cependant, des contraintes ne manquent pas notamment liées à la culture, à la non implication des hommes et le manque de prise de décision au niveau de la sexualité par la femme. Elle a remercié l'UNFPA pour son appui aussi bien technique que financier.

Dans ce numéro

- UNFPA s'associe à la première dame du pays pour mener une campagne de sensibilisation sur la planification familiale p. 1
- Le nouveau Représentant de l'UNICEF au Burundi reçu en audience par le Président de la République p. 2
- Campagne " Tous Unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles » : le Burundi se joint à l'initiative africaine de la montée du Mont Kilimandjaro p. 3
- Lancement de la campagne d'enregistrement tardif des naissances: L'UNICEF apporte l'appui technique et financier à ce processus p. 4
- La famille des Nations Unies au Burundi s'agrandit : FIDA ouvre le bureau de sa représentation dans le pays p.5
- Transfert de responsabilités : FIDA ouvre le bureau de sa représentation dans le pays p. 7
- Lutte contre le sida : la société civile burundaise lance une initiative originale p. 8
- OMS : lancement de l'Observatoire National des Ressources Humaines pour la Santé au Burundi p. 9
- La FAO redonne l'espoir de vivre aux villages ruraux intègres p. 10
- Vers la fermeture du dernier camp de réfugiés burundais en Tanzanie p. 11
- 27 janvier 2012 : Journée Internationale en mémoire des victimes de l'holocauste, les enfants placés à l'honneur de cette commémoration p.12
- Journée Mondiale de Lutte contre le Cancer : l'OMS et ses partenaires organisent une marche sportive p. 13
- L'UNESCO appui le processus de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du système éducatif Burundais p. 14
- Visite du directeur du BCPR au Burundi p.15

Les participants étaient invités à suivre le mot d'accueil de l'autorité hôte, les discours du Représentant de l'UNFPA, du Représentant du Gouvernement et de la Première Dame avant la projection d'un film sur les défis démographiques au Burundi, les exposés techniques respectivement sur les défis démographiques, la synthèse des recommandations issues des ateliers régionaux sur les défis démographiques au Burundi et la planification familiale (défis et enjeux pour le développement).

Un film a été projeté pour illustrer la situation que vit le Burundi par rapport aux enjeux démographiques. Ce film a montré le niveau de fécondité très élevé qui engendre un appauvrissement grandissant des ménages qui ne savent plus faire face aux besoins essentiels du ménage notamment en terme de nourriture, soins de santé et la scolarisation. Il fait ressortir aussi certaines avancées en matière de PF où certaines familles qui ont suivi les conseils des prestataires de soins sont parvenues à espacer les naissances et assurer une bonne santé de la mère et des enfants.

Des exposés techniques ont été présentés sur les défis démographiques au Burundi à la lumière du Recensement général de la population et de l'habitat. Des recommandations des différents ateliers déjà organisés au niveau des provinces ont

été également présentées. Ces exposés étaient suivis de débats en plénière. Les idées qui revenaient souvent étaient relatives au cadre légal pour la limitation des naissances, la nécessité d'avoir des supports techniques pour la sensibilisation, l'extension des cliniques mobiles et le nouveau code pénal qui consacre la répression des violences faites aux mineurs. Ils ont également discuté de la question du problème de polygamie qui favorise la croissance démographique et qui est source de conflits au niveau des familles. La question des violences basées sur le genre n'a pas été en laisse, car elle est à l'origine des grossesses non désirées qui amplifient les défis démographiques.

Les résultats du Recensement général de la population et de l'habitat 2008 et les projections démographiques du Burundi jusqu'en 2030 montrent clairement que les défis démographiques constituent un problème sérieux tant pour le Gouvernement que pour chaque burundais. L'objectif de ces ateliers est de chercher une réponse à ce problème en contribuant au renforcement de la prise de conscience des avantages de la planification familiale (PF) pour maîtriser la fécondité et réduire la croissance démographique du Burundi, par la sensibilisation des leaders religieux, des élus locaux et des leaders communautaires pour leur engagement à relayer le message au niveau de la communauté à la base.

Des conclusions et recommandations ont été formulées, notamment :

- la mise en place par le Gouvernement d'un cadre légal relatif à la planification familiale.
- La disponibilisation des supports techniques didactiques sur la PF pour renforcer la sensibilisation à tous les niveaux,
- Un même langage sur la PF par les différents acteurs en particulier les leaders religieux et les leaders communautaires pour ne pas désorienter la population
- L'extension de la stratégie de sensibilisation et d'offre de services à la communauté à travers la Clinique mobile dans des zones éloignées et enclavées
- Le renforcement des capacités des leaders religieux sur le contenu et le fonctionnement des méthodes contraceptives modernes
- la sensibilisation des jeunes sur la PF et l'intégration de la PF dans le curricula scolaire dans la mesure où les jeunes représentent plus de 57% de la population burundaise.
- l'amélioration du statut de la femme burundaise par la lutte contre certaines pratiques de polygamie, les unions libres et les violences basées sur le genre.
- la révision à la hausse l'âge au premier mariage aussi bien pour les garçons que pour les filles.
- la sensibilisation des jeunes lors de la préparation de leur mariage par les curés et les agents de l'état-civil

Le nouveau Représentant de l'UNICEF au Burundi reçu en audience par le Président de la République

 Le nouveau Représentant de l'UNICEF au Burundi, Johannes Wedenig, a été reçu en audience par le Président de la République Pierre Nkurunziza, le 09 mars 2012. Les deux personnalités ont profité de l'occasion pour échanger sur la situation des enfants et des femmes au Burundi, ainsi que les avancées enregistrées dans le domaine de la promotion des droits de l'enfant et les défis à relever.

Lors d'un point presse au Palais présidentiel à l'issue de l'audience, M. Wedenig a salué les efforts fournis ces dernières années par le gouvernement burundais en faveur de la promotion des droits de l'enfant et de la femme, notamment la suppression des frais de scolarité, et la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes.

M. Wedenig a indiqué que les échanges avec le Président Nkurunziza avaient également porté sur les défis restant à relever en vue de réaliser pleinement les droits de l'enfant et de la femme au Burundi notamment ceux des plus défavori-



Le Président de la République du Burundi Pierre Nkurunziza (à gauche) et le nouveau Représentant de l'UNICEF au Burundi Johannes Wedenig (à droite)

sés et marginalisés, dans les secteurs de la santé et de la nutrition, de la protection, de l'éducation et de l'eau et assainissement.

Le Représentant de l'UNICEF au Burundi a en particulier mentionné la volonté du gouvernement, soutenu par l'UNICEF dans le cadre de leur Programme de Coopération 2010-2014, de s'attaquer en priorité à la mortalité infantile et

maternelle encore très élevée dans le pays ; la malnutrition chronique qui touche 58% des enfants burundais ; la protection des enfants les plus vulnérables parmi lesquels les orphelins, les enfants en situation de rue ou encore les enfants en prison ou en conflit avec la loi ; le renforcement du système national d'éducation et l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement, notamment dans les écoles.

Le Programme de Coopération 2010-2014 est doté d'un budget

global de près de 100 millions de dollars sur 5 ans. Pour 2012, l'appui financier de l'UNICEF au gouvernement du Burundi s'élève pour l'instant à plus de 14 millions de dollars. Parallèlement, l'UNICEF continue à mettre à la disposition du gouvernement et des autres partenaires ses connaissances et son expertise reconnues dans le domaine de la promotion et de la protection des droits des enfants.

Campagne « Tous Unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles » : le Burundi se joint à l'initiative africaine de la montée du Mont Kilimandjaro



Mme Rosine Sori Coulibaly, Coordonnatrice Résidente, quatrième sur le fil de la montée sur le mont Heha

Environ 3.000 personnes ont pris part à la montée sur le sommet du mont Heha, 2670m d'altitude, pour marquer leur engagement à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles



O NU FEMMES
conjointement
avec les agences
sœurs du système des Nations

Unies au Burundi, le Gouvernement du Burundi et les organisations nationales et internationales, ont organisé la montée du Mont HEHA le 10 mars 2012, dans le but de se joindre à l'initiative africaine de la montée du Mont Kilimandjaro, dans le cadre de la domestication de la campagne du Secrétaire Général de l'ONU, « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes ».

Ils ont afflué nombreux : des membres du Gouvernement dont les Ministres ayant en charge le genre et les droits humains, la justice et garde des sceaux, la jeunesse, le sport et la culture ; des membres du Parlement, des organisations internationales et nationales, des agences du système des Nations Unies, des clubs et associations de



Discours par la Ministre en charge du Genre

tout genre notamment sportif, de promotion et de défense de droits humains, d'entraide et de développement, bref des hommes et des femmes de tout âge et de toutes catégories socio professionnelles. De braves femmes vivant avec handicap physique n'ont pas raté le rendez-vous.

La Coordinatrice Résidente du système des Nations Unies au Burundi, Rosine Sori Coulibaly, qui a également escaladé le mont Heha pour manifester son engagement à l'éradication des violences faites aux femmes, n'y va pas par quatre chemins : « 2015 est la date d'aboutissement des objectifs du millénaire pour le développement. Certains objectifs pourraient ne pas être atteints si on n'accorde pas une attention particulière à la lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Nous pouvons citer l'objectif n°2 relatif à l'accès universel à l'éducation, l'objectif n°3 sur la promotion de l'autonomisation des femmes et l'objectif n°5 relatif à la réduction de la mortalité maternelle. »

Elle a salué le fait que cette campagne au Burundi soit lancée avec l'objectif de jeter dans les eaux profondes les hontes suite aux violences subies et de porter aussi haut que le Mont HEHA l'engagement pour y mettre fin.

La ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de la Personne Humaine et du Genre, Maître Clotilde Niragira a, dans son discours de circonstance, apprécié, la lutte en synergie pour venir à bout de ce fléau. Elle a exprimé l'engagement du Gouvernement à assurer le démarrage du centre Humura de Gitega pour la prise en charge intégrée des victimes de violences ;

À propos de la campagne

En 2008 le Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon a lancé sa campagne, « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », effort pluriannuel qui vise à prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles dans toutes les parties du monde.

La campagne appelle les gouvernements, la société civile, les organisations de femmes, les jeunes, le secteur privé, les médias et l'ensemble du système des Nations Unies à joindre leurs forces pour faire face à la pandémie mondiale de la violence à l'égard des femmes et des filles.

La campagne vise à inciter tous les pays à atteindre les cinq buts suivants d'ici 2015 :

- Mise en place et application d'une législation nationale afin d'attaquer et punir toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles
- Adoption et mise en œuvre de plans d'action nationaux multisectoriels
- Renforcement des systèmes de collecte des données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes et des filles
- Lancement de campagnes de sensibilisation et mobilisation sociale
- Prise en compte de la violence sexuelle dans les situations de conflit

l'accélération du processus d'adoption de la loi spécifique sur les violences basées sur le genre (VBG) et le renforcement des capacités de la police nationale pour une meilleure prévention et répression des violences faites aux femmes et aux filles.

Les autorités administratives provinciales et communales ont renchéri ; la situation des violences faites aux femmes et aux filles est préoccupante, ont-elles indiqué. Elles ont appelé tous les burundaises et burundais, les amis et partenaires du Burundi, les Nations Unies, à conjuguer leurs efforts pour faire face et lutter efficacement contre ces violences.

« La campagne nous invite à joindre nos efforts, Gouvernement, société civile, organisations de femmes, de jeunes, le secteur privé, les médias et l'ensemble du système des Nations Unies. Ensemble, tous unis, nous réussirons car, comme on le dit, l'union fait la force ; » a déclaré la Coordinatrice Résidente du système des Nations Unies au Burundi, Mme Rosine Sori Coulibaly.

La campagne « *Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes* », a été lancée en 2008 par le Secrétaire général des Nations-Unies. Depuis 2010 en Afrique, cette campagne qui poursuit cinq objectifs d'ici à 2015 à savoir : la mise en place et l'application d'une législation nationale afin de faire face à toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles et de les punir ; l'adoption et la mise en œuvre de plans d'action nationaux multisectoriels ; le renforcement des systèmes de collecte de données sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes et des filles ; le lancement de campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale, et la prise en compte de la violence sexuelle dans les situations de conflit ; fut relayée et baptisée « *Afrique Unie pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles* ». Cette union fut illustrée symboliquement par l'organisation de la montée du Mont Kilimandjaro du 5 au 9 mars 2012. Quatre vingt dix

athlètes, hommes et femmes, en provenance de 36 Etats africains y ont pris part. Le Mont HEHA, le plus élevé du Burundi avec une altitude de 2670 m, se trouve dans la commune Mukike de la province de Bujumbura. Environ 3.000 personnes y compris des habitants de la commune et des environs, hommes et femmes, filles et garçons, des écoliers et élèves de la place et ceux en provenance de Bujumbura la capitale ont pris part à cette randonnée.

D'aucun aurait parié que bon nombre de participants aux cérémonies de lancement de la campagne du Secrétaire général des Nations Unies « *Tous Unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles* » n'allaient pas pouvoir marcher et monter jusqu'au top sommet du Mont HEHA. C'était sans compter sur la détermination des uns et des autres à porter, aussi haut que le mont HEHA, leur engagement à lutter pour mettre fin à ces violences. ■

Violence à l'égard des femmes : état des lieux

Il existe de nombreuses formes de violence à l'égard des femmes : physique, sexuelle, psychologique et économique. Ces formes de violence sont interdépendantes et touchent les femmes depuis avant la naissance jusqu'à la vieillesse.

Certains types de violence, comme la traite de personnes, ne connaissent pas les frontières nationales. Les femmes qui sont victimes de la violence souffrent de toute une gamme de problèmes de santé et leur capacité à participer à la vie publique s'en trouve diminuée. La violence contre les femmes atteint les familles et les communautés à travers les générations et renforce d'autres formes de violence répandues dans la société.

La violence contre les femmes les appauvrit aussi, ainsi que leur famille, la communauté et la nation.

La violence à l'égard des femmes ne se limite pas à une culture, une région ou un pays en particulier ni à des groupes spécifiques de femmes au sein d'une société. Les racines de la violence contre les femmes se trouvent dans la discrimination persistante à leur égard.

Jusqu'à 70 pour cent des femmes sont victimes de la violence au cours de leur vie. ■

Lancement de la campagne d'enregistrement tardif des naissances

L'UNICEF apporte l'appui technique et financier à ce processus



« **U**n enfant sans acte de naissance est un

enfant qui n'a pas de nom, pas de nationalité, pas d'accès à l'éducation et à la santé y compris à la vaccination, pas de protection contre les éventuels abus et violations de ses droits », a dit Johannes Wedenig, Représentant de l'UNICEF au Burundi.

La Première Dame du Burundi, Denise Nkurunziza, a procédé au lancement officiel d'une campagne d'enregistrement tardif des naissances, dans la Commune Busoni de la Province Kirundo, le 16 mars 2012. Cette campagne permettra à plus de 115.000 enfants burundais dont les naissances n'ont pas été enregistrées, d'avoir accès à un acte d'état civil, document indispensable à la protection de leurs droits fondamentaux, mais dont sont encore privés trois enfants sur cinq au Burundi.

Dans son mot de circonstance, Denise Nkurunziza, a exhorté tous les parents dont les enfants n'avaient pas été enregistrés à la naissance de profiter de cette campagne. « *Les voisins, en collaboration avec les autorités locales sont priés de faire enregistrer les enfants qui n'ont plus de parents* », a-t-elle recommandé.

L'épouse du Chef de l'Etat a expliqué que des données statistiques correctes sont nécessaires « *afin de bien planifier pour le développement du pays* ».

Le Représentant de l'UNICEF, Monsieur Johannes Wedenig a, quant à lui, félicité le Gouverne-



La Première Dame du Burundi, Denise Nkurunziza donne le coup d'envoi de l'enregistrement tardif des naissances

ment du Burundi pour les efforts considérables fournis en faveur des enfants ces dernières années, notamment en abolissant les frais de scolarité et en décrétant la gratuité des soins pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. « *Mais cet effort remarquable ne pourra être récompensé que si tous les enfants du Burundi, y compris les plus vulnérables et marginalisés, peuvent en bénéficier* ». a-t-il poursuivi.

Il a saisi cette opportunité pour lancer un vibrant appel aux plus hautes autorités du Burundi sur l'impérieuse nécessité d'assurer que l'Enfant soit considéré comme une priorité dans la mise œuvre du système d'état civil de ce beau pays. Car l'enregistrement des enfants

est un élément fondamental pour les planificateurs de développement mais aussi pour la promotion et la protection des droits de l'Enfant et de sa dignité.

Cette campagne de deux mois organisée par le Ministère burundais de l'Intérieur en collaboration avec l'organisation Geste Humanitaire et avec l'appui technique et financier de l'UNICEF, se déroulera jusqu'au 16 mai 2012 dans les communes de Kirundo, Busoni, Vumbi et Bugabira (province de Kirundo), ainsi que dans les communes de Muyinga, Giteranyi, Gasorwe et Butihinda (province de Muyinga), deux provinces frontalières de la Tanzanie et du Rwanda, dans le nord-est du Burundi.

Le choix des provinces Kirundo et Muyinga a été dicté par le fait que ces deux provinces ont des indicateurs sociaux très bas avec une population nombreuse. Le dernier recensement général a montré que dans la province de Kirundo, 32% des naissances n'ont pas été enregistrées tandis que la province de Muyinga affiche un taux de 35 % d'enfants non enregistrés.

En plus de l'enregistrement des naissances, la campagne 2012 qui bénéficie d'un appui financier et matériel de l'UNICEF d'un montant to-

tal d'environ 170.000 dollars, vise également à enregistrer 10.000 mariages et 5.000 décès, des actes qui permettent également de contribuer à la protection des enfants, entre autres dans le cadre des successions. La campagne a aussi pour objectif de renforcer les capacités des autorités administratives et agents d'état-civil et de doter les bureaux de matériels d'enregistrement, afin de leur permettre de poursuivre l'enregistrement des naissances bien au-delà de la campagne.

Rappelons que le Ministre de l'Intérieur vient d'adresser une lettre à tous les gouverneurs accordant une dérogation d'amende



Une foule immense attendait derrière les agents d'Etat-civil

d'une durée de 6 mois pour permettre l'enregistrement tardif. Ces amendes constituent une des raisons qui empêchent l'enregistrement des naissances après le délai de quinze jours. ■

L'enregistrement des naissances consiste à faire enregistrer par les autorités administratives la naissance des enfants. Il s'agit d'une preuve permanente et officielle de l'existence d'un enfant, condition essentielle à la réalisation de ses droits et besoins pratiques.

Garantir le droit d'un enfant à une nationalité lui permet d'obtenir un passeport, d'ouvrir un compte en banque, de contracter des prêts, de voter et de trouver un emploi. Cela contribue à garantir l'accès à des services de base, dont la vaccination, les soins de santé et l'inscription dans un établissement scolaire à l'âge qui convient.

C'est aussi une condition essentielle aux efforts de protection, visant notamment à prévenir le travail des enfants en faisant appliquer les lois fixant l'âge minimum d'admission à l'emploi, à faire en sorte que les enfants ayant maille à partir avec la justice ne soient pas traités (sur le plan juridique ainsi qu'en pratique) comme des adultes, à les protéger du service militaire ou du recrutement dans l'armée lorsqu'ils sont mineurs, à combattre le mariage des enfants, et à réduire la traite des enfants, ainsi qu'à aider les enfants qui sont rapatriés ou qui retrouvent des membres de leur famille. ■

La famille des Nations Unies au Burundi s'agrandit

Le FIDA ouvre le bureau de sa représentation dans le pays



Signature de l'accord de siège pour l'établissement d'un bureau du FIDA au Burundi

Visite du Président du FIDA au Burundi à l'invitation du Président Pierre Nkurunziza

Le président du Fonds international pour le développement agricole (FIDA), Kanayo F. Nwanze effectue une visite de travail au Burundi du 28 au 31 mars 2012, à l'invitation du chef de l'Etat burundais Pierre Nkurunziza. La première activité de cette autorité onusienne quelques heures après son arrivée au Burundi est la signature d'un accord pour l'établissement du Bureau de la représentation du FIDA au Burundi, avec le ministre burundais des Re-

lations extérieures et de la Coopération internationale, Laurent Kavakure, le 28 mars 2012. Le président du FIDA, a précisé à cette occasion que la mise en place de ce bureau témoigne de la volonté du FIDA de renforcer sa présence pour contribuer à la traduction des potentialités agricoles considérables que regorge le Burundi au bénéfice des populations rurales. M. Nwanze a également réaffirmé la disponibilité du FIDA à contribuer de façon concrète aux efforts du gouvernement burundais, du système des Nations Unies au Burundi et des autres partenaires pour la promotion d'une agriculture durable dans laquelle les petits producteurs sont des acteurs incontournables.

Pour sa part, le ministre Kavakure a fait remarquer que depuis 1980, le FIDA a brillé par une présence remarquable dans divers coins du pays. En effet, a-t-il précisé, les projets de développement rural intégré de Ngozi (nord), de développement rural de Mpanda à Bubanza (ouest), le projet agro-pastoral du Bututsi (sud) et celui de la gestion des ressources rurales de Ruyigi (est) sont autant d'activités inscrites à son actif au cours des décennies passées.

Le gouvernement burundais apprécie les nombreux projets que le FIDA conduit à travers les programmes de relance et de développement du monde rural, le programme transitoire de reconstruction post conflit, le projet d'appui à la reconstruction du secteur de l'élevage, celui d'appui à l'intensification et à la valorisation agricole du Burundi ainsi que le nouveau programme de développement des filières agricoles prioritaires comme le riz, le lait et autres filières secondaires (haricot, arachide, maïs, pomme de terre, manioc, soja). Par ailleurs, le chef de la diplomatie burundaise a fait savoir que le gouvernement et le FIDA considèrent qu'il faille développer un programme d'adaptation de l'agriculture paysanne pour aider les petits exploitants agricoles à s'adapter aux changements climatiques.

Le Président du FIDA reçu en audience par les plus hautes autorités du pays

En marge de sa visite au Burundi, le président du Fonds international de développement agricole (Fida), Kanayo F. Nwanze a été successivement reçu en audience, le jeudi 29 mars 2012, par le chef de l'Etat burundais, Pierre Nkurunziza et le Deuxième vice-président de la République, Gervais Ruffyikiri. Il a également visité le parlement burundais où il a prononcé un discours réaffirmant l'engagement du FIDA à renforcer ses appuis en faveur du Burundi.

Dans son entretien avec le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, M. Nwanze a fait savoir que les échanges ont porté sur comment le FIDA peut



renforcer ses appuis en faveur du Burundi afin de faire de l'agriculture un secteur porteur d'une croissance économique et un facteur de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Il a en outre indiqué que le FIDA a été favorable à cette proposition et s'engage à poursuivre ses activités en matière de financement du secteur agricole comme il l'a fait il ya près de trente ans au Burundi.

Le Président du FIDA reçu par le Deuxième vice-président de la République,

Le Président du FIDA a également été reçu par Gervais Rufyikiri, vice-président de la République. Ce dernier a fait savoir que la rencontre avec le président du FIDA a été une occasion de solliciter l'appui de cette institution dans la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, 2e génération (CSLP II) et du plan national d'investissement agricole qui s'étend jusqu'en 2017. Il a en outre précisé que la visite de M. Nwanze au Burundi est symbolique vue qu'elle coïncide avec l'engagement du pays à une lutte sans merci contre la pauvreté en priorisant le secteur agricole. Ainsi, l'agriculture burundaise étant encore traditionnelle et rudimentaire, l'appui des partenaires comme le FIDA reste indispensable. Il a alors profité de l'occasion pour remercier le FIDA de ses appuis en faveur du Burundi avant de l'inciter à faire davantage pour améliorer les conditions de vie des Burundais.

Le Président du FIDA visite le Sénat Burundais

Dans les réponses aux questions des sénateurs liés à la contribution du Fida pour développer davantage l'agriculture au Burundi, M. Nwanze a indiqué que la révolution agricole doit être une affaire des Africains eux-mêmes. Car, tous les pays qui se sont développés sur base de l'agriculture sont partis du leadership visionnaire et une politique agricole à long terme et dont on doit assurer la continuité. M. Nwanze a ainsi insisté sur la nécessité de faire de l'agriculture un business et une profession. Les gouvernements doivent y jouer un grand rôle et inciter les investisseurs à investir dans le secteur. Autrement dit, ce secteur doit permettre de créer des emplois. Ce qui résoudra aussi le problème du chômage des jeunes, source de tous les maux.

Dans son discours, il a fait savoir que le FIDA déjà financé 9 projets dont 4 en cours et que l'impact de ceux déjà clôturés a été positif et a touché 250 mille ménages avec un montant du FIDA de 137 millions de dollars américains. Les quatre encours vont profiter à environ 280 ménages avec un montant de 159 millions de dollars américains. Il a promis de contribuer à la supervision des fonds de l'ordre de 50 millions de dollars américains sollicités auprès des bailleurs par le Burundi dans le cadre de la mise en œuvre du plan national d'investissement agricole, une fois obtenus. Aussi, un nouveau programme qui ciblera les plaines de l'Imbo et du Moso va être formulé conformément à la demande du gou-

vernement du Burundi. M. Nwanze a promis que le FIDA va renforcer ses appuis en dons en faveur du Burundi dans son prochain programme de 2013 à 2015.

Visites de terrain du Président du FIDA en mission au Burundi

Le président du FIDA, Kanayo F. Nwanze, en visite au Burundi, a effectué une descente sur terrain dans les provinces de Karusi (centre) et de Ngozi (nord). Plus de 2.600 paysans dont 50% des femmes ont pratiqué le système de riziculture intensive sur 150 hectares du marais de Nyabiho en commune Gitaramuka en province Karusi dans le cadre du «Projet d'appui à l'intensification et à la valorisation agricoles du Burundi (PAIVA-B)» financé par le FIDA.

Les bénéficiaires, qui ont déjà créé une coopérative rizicole, ont affirmé que le rendement du riz a largement augmenté avec l'introduction de ce système agricole passant d'une tonne par hectare à cinq tonnes par hectare. Une quinzaine de porcs et plus de 10 vaches, élevés dans des étables modernes, acquis par les éleveurs grâce à la chaîne de solidarité initiée par ce projet, ont également fait l'objet de la visite du président du FIDA accompagné par le deuxième vice-président du Burundi Gervais Rufyikiri en commune Bugenyuzi dans la province de Karuzi.

M. Kanayo s'est rendu également dans le marais de Kigoma s'étendant sur 94 hectares et qui sera aménagé d'ici juillet 2012 pour l'introduction du système de riziculture intensive, mais où on y pratique déjà cette méthode agricole sur



Le Président du FIDA salue une agricultrice modèle



De gauche à droite, Rosine Sori Coulibaly, Coordinatrice Résidente, Kanayo Nwanze, Président du FIDA, Pierre Nkurunzisa, Président de la République du Burundi

six hectares pour la multiplication des semences dans le cadre du «programme de développement des filières»(PRODEFI) financé également par le FIDA. Dans la même localité, 332 éleveurs dont 58 femmes veuves, qui ont déjà aménagé des étables modernes, sont en train de bénéficier des vaches dans le cadre du PRODEFI. ■

Principales missions du Fonds international de développement agricole (FIDA)

« Permettre aux pauvres des zones rurales de surmonter la pauvreté » (définition de la mission du FIDA)

Le FIDA s'attache à promouvoir le développement agricole et à réduire la pauvreté dans les régions rurales des pays en développement en aidant les populations rurales pauvres à accroître leur production vivrière et leurs revenus. Le FIDA est la seule institution financière internationale qui centre ses activités exclusivement à la lutte contre la pauvreté dans les zones rurales.

Le FIDA investit essentiellement dans six domaines afin que les ruraux pauvres puissent avoir plus facilement accès aux éléments suivants, et qu'ils disposent des moyens requis, en termes de compétences et d'organisation, pour tirer parti:

1. des ressources naturelles, en particulier l'eau et la terre
2. de nouvelles technologies agricoles et de services de production
3. d'une large gamme de services financiers ruraux
4. de marchés d'intrants et de produits agricoles qui soient transparents et concurrentiels
5. de possibilités d'emploi non agricole et de création de petites entreprises en milieu rural
6. de processus de formulation de politiques et de programmes aux échelons local et national. ■

Transfert de responsabilités

Formation de cadres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage à l'analyse et suivi de la sécurité alimentaire

Du 20 au 24 février 2012, des cadres du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage ont suivi une formation en analyse et suivi de la sécurité alimentaire à Bujumbura, organisée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) Burundi.



L'analyse et suivi de la sécurité alimentaire consiste à suivre la tendance générale des indicateurs-clés de la sécurité alimentaire y compris les moyens de subsistance des ménages (sources d'alimentation, dépenses/revenus), les mouvements de populations, les chocs et capacités de réponse, la nutrition et la santé, etc. Les résultats de l'analyse de ces indicateurs renseignent sur le degré de vulnérabilité de la population à l'insécurité alimentaire, facilitant la prise de décisions appropriées en temps utile.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme du PAM de renforcement des capacités des institutions nationales en vue d'un transfert progressif des responsabilités de gestion des programmes d'analyse de la sécurité alimentaire du PAM au gouvernement.

En effet, PAM-Burundi a élaboré un document de stratégie de pays 2011-2014 axé sur trois domaines stratégiques prioritaires: la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le renforcement des capacités des institutions gouvernementales, et l'action humanitaire. Cette stratégie de pays est en harmonie avec la vision 2025 du Burundi, le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) deuxième génération ainsi que le Plan Cadre d'Assistance des Nations Unies au Développement 2010-2014. Ladite formation se place donc dans le contexte de mise en œuvre de cette stratégie de pays pour assurer une transition progressive vers l'appropriation nationale et durable des programmes appuyés par le PAM.

Cette formation était une deuxième étape de mise en œuvre d'un partenariat existant depuis 2009 avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage. A cette occasion, 18 cadres de l'administration centrale du Ministère ont été formés à l'analyse des données et au rapportage. La première étape avait consisté en la formation de 32 techniciens des Directions Provinciales de l'Agriculture et de l'Elevage (2 par province) dans la collecte de données en utilisant la technologie moderne (mini-ordinateurs appelés Personal Digital Assistant).

A la clôture de la formation, Madame Adama Diop-Faye, Directrice adjointe du PAM, a réitéré la disponibilité du PAM à continuer à appuyer le Ministère dans la mise en œuvre des stratégies nationales de recherche de solutions durables à la faim et à la malnutrition.

Le Secrétaire permanent du Ministère a vivement remercié le PAM pour cette formation



Vue partielle des participants, travail en atelier

Le PAM a cinq objectifs stratégiques :

- Sauver des vies et protéger les modes de subsistance dans les situations d'urgence.
- Prévenir la faim aigue et investir dans des mécanismes de préparation et de défense contre les catastrophes.
- Rétablir les modes de subsistance dans les situations de transition post-conflit et post-urgence.
- Réduire la malnutrition et la sous-alimentation chronique.
- Renforcer les capacités des pays à réduire l'incidence de la faim par le transfert de programmes et les achats locaux de nourriture. ■

en cours d'emploi qui permettra à ces cadres bénéficiaires d'améliorer leurs prestations, et a demandé que plus de formations soient organisées afin que les cadres du Ministère profitent davantage de l'expertise du PAM.

Au terme de la formation, deux ordinateurs, deux imprimantes et un logiciel (SPSS) d'analyse de données ont été offerts au Ministère par le PAM afin de permettre la mise en pratique des connaissances acquises pendant la formation.

Le PAM en synergie avec d'autres acteurs pour soutenir les ménages déplacés du site de Maramya

Non loin de l'aéroport de Bujumbura, en bas de la route qui va vers Mpanda, Emelyne est assise derrière sa « maison » avec ses cinq enfants. Sa « maison » est un abri de fortune sommairement construite à l'aide d'une tente offerte par

le HCR et quelques perches. Elle la partage avec d'autres ménages, déplacés comme elle. Quiconque serait passé aux environs de cette zone pendant la saison de pluies pourrait se demander comment des ménages peuvent y installer des abris et y habiter.

La situation n'a pas été facile non plus pour le ménage d'Emelyne et ces quelques 342 autres ménages venus de SAB, chassés par les inondations. SAB est un site de la commune de Ngagara où étaient installés ces déplacés de guerre depuis 1993. Du 9 au 10 avril

2011, pour la 7^e fois, des pluies diluviennes ont provoqué des inondations qui ont, cette fois-ci, dévasté ce site le rendant complètement insalubre. Le gouvernement a alors pris la décision de réinstaller ces déplacés au site de Maramvya en commune de Mutimbuzi. Comme ces ménages avaient perdu leurs moyens de subsistance avec les inondations et le déplacement, le gouvernement a demandé au PAM de fournir une assistance alimentaire à ces déplacés pendant les deux premiers mois. Le PAM a répondu à l'appel en fournissant environ 29 tonnes de vivres aux ménages affectés.

Toutefois, le terrain sur lequel ils avaient été installés était plat et argileux. Aux moindres pluies, l'eau stagnait partout jusqu'à l'intérieur des abris. « Quand il pleuvait, l'eau s'engouffrait dans les maisons et nous ne pouvions pas dormir la nuit », confie Emelyne.

Il fallait donc installer un mécanisme de drainage des eaux et le moyen le plus simple était d'utiliser les habitants du site pour l'installation d'un réseau de canalisation. Mais comment retenir dans le site, pour plusieurs journées consécutives, des hommes et des femmes dont la survie dépendait de menus travaux rémunérés ici et là dans les quartiers avoisinants et en ville? Le PAM a donc proposé de leur fournir une assistance alimentaire pendant la période de travaux de canalisation sur le site à travers la modalité « Vivres contre Travail ». Cette modalité consiste à donner de quoi manger à une personne vulnérable à l'insécurité alimentaire en contrepartie de sa participation à des travaux d'intérêt général. Durant les travaux dans le site, environ 14 tonnes de vivres ont été fournies en rations familiales (5 personnes par familles) aux participants. Encadrés par des techniciens fournis par le Centre Intégré des Services des Nations Unies (CISNU), les habitants du site

se sont mis à l'œuvre, creusant des canaux et surélevant l'intérieur des abris avec du sable. « Je connais mes gens, je suis sûr qu'ils n'allaient pas participer à ces travaux sans la promesse de cette assistance en nourriture », affirme Marc Ngendakumana chef du site avant d'ajouter, « aujourd'hui, tout le monde ici a compris l'importance de cet aménagement car nous pouvons dormir même quand il pleut ».

Pour atteindre ce résultat, il a fallu une synergie de plusieurs acteurs : pendant que le PAM donnait de l'assistance alimentaire, MSF Belgique s'occupait de l'hygiène et de l'assainissement du site, la CROIX ROUGE Burundi prenait en charge la livraison et la distribution de l'eau et des vivres tandis que la Plateforme nationale pour la prévention des risques et la gestion des catastrophes assurait la coordination des inter-

ventions. Le site de Maramvya est cependant temporaire et la solution durable envisagée par le gouvernement est d'installer de manière définitive ces ménages sur un autre site qui sera viabilisé par les services de la Direction générale de l'aménagement du territoire en commune de Mutimbuzi, où des maisons leur seront construites par les partenaires du gouvernement. L'aménagement du site est actuellement en cours. ■

Lutte contre le sida

La société civile burundaise lance une initiative originale

Le collectif des ONG nationales de lutte contre le sida, appuyé par les Bureaux de l'ONUSIDA et de l'UNICEF au Burundi a procédé au lancement d'une campagne nationale dénommée "Couples champions/modèles pour la prévention de la transmission mère-enfant" (PTME), à Bujumbura, le 19 janvier 2012.



Dr Céline Kanyoge responsable pour la PTME au Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida, point focal du Plan Global au Burundi, donnant des explications au reporter de la radio Isanganiro sur la prévention de la transmission de la mère à l'enfant.



L'objectif de la campagne qui va durer un an est de sensibiliser les jeunes en âge de procréer et les couples négatifs ou séropositifs

sur les risques des rapports sexuels précoces, le dépistage volontaire prénuptial, le dépistage précoce du VIH chez la femme enceinte et son conjoint appelé dépistage par couple, le dépistage et le traitement des pathologies pouvant augmenter le risque de transmission du VIH de la mère à l'enfant. La campagne va également sensibiliser les femmes et leurs conjoints à faire les consultations prénatales dans les structures de soins afin de diminuer l'exposition en fin de grossesse.

La campagne concerne 8 des 17 provinces du Burundi : Cibitoke, Bururi, Gitega, Makamba, Mwaro, Muyinga, Muramvya et Rutana. Elle met l'accent sur le rôle des hommes en les en-

courageant à accompagner leurs épouses depuis le dépistage jusqu'à l'allaitement, en passant par les consultations prénatales et la prophylaxie de la prévention de la mère à l'enfant.

Les organisateurs de la campagne qui insistent sur le rôle de la communication en faveur du changement de comportement, comptent sur une adhésion massive et volontaire des jeunes au dépistage prénuptial et par couple, une meilleure fréquentation des sites de prévention par les couples séropositifs, la réduction de la stigmatisation et de la discrimination.

Mme Rosemeire Munhoz, Coordinatrice pays de l'ONUSIDA au Burundi a dit qu'il est important "d'avoir la société civile engagée dans la question de l'élimination du de la transmission du VIH de la mère à l'enfant". Elle a rappelé les moyens techniques et scientifiques qui existent à l'heure actuelle pour bloquer cette transmis-

Objectifs de la Stratégie de l'ONUSIDA à l'horizon 2015 :

- Réduire de moitié la transmission du VIH par voie sexuelle, y compris parmi les jeunes, les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, et dans le cas du travail du sexe
- Éliminer la transmission verticale du VIH et réduire de moitié la mortalité maternelle liée au sida
- Empêcher toute nouvelle infection au VIH parmi les consommateurs de drogues
- Assurer l'accès universel aux thérapies antirétrovirales pour les personnes vivant avec le VIH admissibles au traitement
- Réduire de moitié le nombre des décès dus à la tuberculose parmi les personnes vivant avec le VIH
- Prendre en compte les personnes vivant avec le VIH et les familles affectées par le virus dans toutes les stratégies nationales de protection sociale et leur assurer les soins fondamentaux et le soutien
- Réduire de moitié le nombre des pays dotés de lois et de pratiques punitives à l'égard de la transmission du VIH, du travail du sexe, de la consommation de drogues ou de l'homosexualité que bloquent les respuestas efectivas
- Abroger les restrictions à l'entrée et au séjour liées au VIH dans la moitié des pays qui en sont dotés
- Répondre aux besoins des femmes et des filles liés au VIH dans la moitié des postes nationales au VIH
- Zéro tolérance pour la violence sexiste. ■

sion, comme c'est le cas actuellement dans les pays développés. Rappelons que suivant le Plan Global d'élimination de l'infection VIH de la mère à l'enfant adopté par le Burundi en octobre 2011, le pays doit parvenir au chiffre de zéro transmission du genre en l'an 2015. ■

OMS

Lancement de l'Observatoire National des Ressources Humaines pour la Santé au Burundi



Discours du Secrétaire Permanent du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA

 Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida en partenariat avec le bureau de l'OMS au Burundi ont procédé au lancement de l'Observatoire National des Ressources Humaines pour la Santé du Burundi (ONRHS) le 26 Janvier 2012. L'activité a eu lieu dans la salle de Conférence de l'Institut National de Santé Publique (INSP) sous la Présidence du Secrétaire Permanent du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, Dr Norbert BIRINTANYA.

Prenant la parole à cette occasion, le Représentant de l'OMS, Dr. Joseph W. CABORE, Chef de file des Partenaires du secteur de la Santé au Burundi, a insisté sur l'importance des ressources humaines qui sont une composante essentielle du système de santé avant de dire que «L'Observatoire National des Ressources Humaines pour la Santé, est un instrument qui permet de produire, de partager et de promouvoir l'utilisation des informations pertinentes sur les personnels de santé, afin de soutenir le développement et la mise en œuvre des politiques, des stratégies et des plans en matière des ressources humaines de santé dans le pays».

Il a aussi ajouté que la multisectorialité des ressources humaines implique une recherche de consensus et leur évolution rapide fait que l'Observatoire des Ressources Humaines pour la Santé soit un lieu d'échange et de concertation s'appuyant sur des bases factuelles. Le Représentant de l'OMS a conclu son discours en affirmant que l'OMS, en étroite collaboration avec les autres parties prenantes fournira les appuis

nécessaires afin que l'Observatoire du Burundi produise les résultats attendus et ce, dans le cadre des réformes en cours dans le secteur de la santé.

Dans son discours de lancement, Dr Norbert BIRINTANYA a indiqué que les Objectifs 4,5 et 6 du Millénaire pour le Développement (OMD) ne peuvent être atteints sans la disponibilité des personnels de santé qualifiés et en nombre suffisant. Il a souligné que le Burundi fait face à un certain nombre de contraintes en matière de ressources humaines pour la santé liées notam-

L'OMS est l'autorité directrice et coordonnatrice, dans le domaine de la santé, des travaux ayant un caractère international au sein du système des Nations Unies.

Elle est chargée de diriger l'action sanitaire mondiale, de définir les programmes de recherche en santé, de fixer des normes et des critères, de présenter des options politiques fondées sur des données probantes, de fournir un soutien technique aux pays et de suivre et d'apprécier les tendances en matière de santé publique.

Au 21ème siècle, la santé est une responsabilité partagée qui suppose un accès équitable aux soins essentiels et la défense collective contre des menaces transnationales.

ment au problème d'absorption par le marché du travail d'un certain nombre de professionnels formés, la fuite des cerveaux, le problème de rétention et de fidélisation dans les zones difficiles. Cet état de chose a comme conséquences, la surcharge de travail dans certaines structures de santé et le déséquilibre dans la répartition de certaines catégories de personnels.

Face à cette situation, Dr. Birintanya a souligné les réformes entreprises depuis 2011 :

Il s'agit de :

- (1) la formation des infirmiers,
- (2) la décentralisation et la déconcentration de la gestion des ressources humaines,
- (3) la maîtrise des effectifs



Vue d'une partie de la salle - participants

(4) le renforcement des capacités de la Direction des Ressources Humaines en termes de maîtrise de l'information et de la gestion stratégique.

Dr Norbert BIRINTANYA a conclu en remerciant les partenaires pour leur accompagnement constant dans le développement sanitaire du pays.

Les participants ont ensuite suivi trois présentations portant respectivement sur l'Observatoire Africain des Ressources Humaines pour la Santé présenté par le Dr. Adam Ahmat, Point focal de l'Observatoire Régional des RHS au Bureau Régional de l'OMS à Brazzaville ; l'Observatoire National des RHS du Burundi et le profil pays en RHS présentés par le Directeur des Ressources Humaines au Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA (MSPLS), Mr. Barnabé Mahenehene.

Dans sa présentation, le Dr Adam Ahmat a brièvement donné la situation des ressources humaines pour la santé en Afrique, une situation caractérisée par un nombre important des pays en situation de déficit en professionnels de santé. Cependant, de 2010 à 2011, quelques pays y compris le Burundi ont fait des efforts importants dans le sens de faire face à ce déficit mais les progrès restent encore limités dans la plupart des pays pour pouvoir sortir de la crise.

Dr Adam Ahmat a ajouté que l'Observatoire National des RHS du Burundi fait partie intégrante de l'Observatoire Africain des Ressources Humaines pour la Santé dans un réseau régional sur les RHS. Son objectif principal est de contribuer au renforcement des systèmes de santé en fournissant un cadre de concertation et d'échange entre les Etats Membres de l'OMS et les partenaires tout en facilitant les réseaux de partenariat pour la recherche des solutions idoines aux questions de RHS en Afrique.

Quant au Directeur des Ressources Humaines, Mr. Barnabé Mahenehene, il a fait la genèse du processus de mise en place de l'ONRHS et a présenté ses objectifs et ses fonctions. L'Observatoire National des Ressources Humaines pour la santé du Burundi a pour but de produire, partager et promouvoir l'utilisation de l'information sur les personnels de santé pour soutenir le développement et la mise en œuvre des politiques et des plans en matière de ressources humaines pour la santé au Burundi. C'est un réseau des parties prenantes destiné à produire des informations et des connaissances nécessaires à la prise de décisions en matière de ressources humaines pour la santé. L'ONRHS facilite la concertation des, le partage de l'information et la promotion des bonnes pratiques sur les ressources humaines pour la santé.

Au cours de cette cérémonie, les premiers produits de l'observatoire ont été distribués aux participants, à savoir : le document de Profil Pays en Ressources Humaines pour la Santé, édition 2011 et un dépliant sur l'ONRHS. ■

La FAO redonne l'espoir de vivre aux villages ruraux intègres



Culture de case «kitchen garden» à Nyabigina



Les rapatriés des Villages Ruraux Intégrés du Sud du pays (Bururi, Makamba et Rutana) bénéficiant de l'appui multi-

forme de la FAO et des autres partenaires à travers le programme LRRD (Linking Relief Rehabilitation and Development) dans le cadre du rapatriement et de la réintégration au Burundi, se réjouissent de l'assistance leur apportée entre autres sous forme de semences, d'engrais, de cultures vivrières et maraîchères et de petit bétail.

Ils retrouvent espoir et joie de vivre en revivants une situation de sécurité alimentaire accrue, après des années de galère et de misère innommable dans l'exil.

Actuellement, les Villages Ruraux Intégrés (VRI) sont au stade de tirer le plus grand profit des activités du Programme, de part les réalisations visibles sur terrain : une bonne intensification des cultures autour des cases, sous tendue par la lutte antiérosive, s'observe ici et là. Un bon élevage des caprins et



Intensification agricole à NYAKAZI

Le mandat de la FAO

Atteindre la sécurité alimentaire pour tous est au cœur des efforts de la FAO - veiller à ce que les êtres humains aient un accès régulier à une nourriture de bonne qualité qui leur permette de mener une vie saine et active.

Le mandat de la FAO consiste à améliorer les niveaux de nutrition, la productivité agricole et la qualité de vie des populations rurales et contribuer à l'essor de l'économie mondiale. ■

des volailles fait avancer certains ménages vers l'élevage du gros bétail.

Des activités para-agricoles, dites aussi « activités hors sols », en l'occurrence l'apiculture, la menuiserie, la couture, pour ne citer que celles-là, démontrent l'adoption par les rapatriés des mécanismes d'adaptation, notamment au manque de terres.

Afin de préserver la pérennité des acquis du projet après sa clôture, certains rapatriés ont même déjà commencé à monter de petites boutiques qui vont servir aussi de points de ventes des intrants agricoles.

Le projet, qui a démarré en août 2010, devrait en principe prendre fin en août 2012. Il a été possible grâce au financement de l'Union Européenne, avec un budget de 1.700.000 Euros.

Rappelons que sa mise en œuvre est assurée par trois agences onusiennes : le PNUD pour le volet «Réintégration sociale», l'UNICEF pour le volet «Hygiène et Assainissement» et la FAO pour le volet «Sécurité Alimentaire». ■

Vers la fermeture du dernier camp de réfugiés burundais en Tanzanie



De gauche à droite, les Représentants du HCR au Burundi; du Gouvernement du Burundais et du Gouvernement de la Tanzanien



La 16^{ème} réunion de la Commission Tripartite (Burundi – Tanzanie – HCR) sur la situation des réfugiés burundais vivant en Tanzanie, tenue à Bujumbura le 22 février dernier, a confirmé la fermeture définitive du camp de Mtabila au 31 décembre 2012. Il est le dernier camp hébergeant exclusivement des réfugiés burundais. Le nombre de réfugiés encore présents dans le camp s'élève à 37 748 individus. Ces derniers restent réticents au retour dans leur pays pour des raisons qui leur sont propres, mais qui pour la plupart ne sont plus de nature à justifier le maintien de leur statut de réfugié. Autrement dit, ils n'ont plus besoin de protection internationale.

Ce processus avait débuté en 2001 lorsque les parties à l'Accord Tripartite pour le rapatriement volontaire des réfugiés burundais vivant en Tanzanie, à savoir les Gouvernements du Burundi et de la Tanzanie, ainsi que le HCR, se sont mises d'accord pour faciliter le rapatriement des réfugiés burundais présents en Tanzanie. Près de 500 000 burundais sont rentrés volontairement de Tanzanie au cours des dix dernières années. Les quelques milliers de réfugiés restants devront le faire avant la fin de l'année.

« La convergence de vue entre les parties dans la recherche des voies et moyens pour le rapatriement de nos compatriotes réfugiés traduit, à juste titre, l'intérêt que les uns et les autres portent pour mettre fin à la vie d'errance et d'exil de ces derniers », a dit Madame Clotilde Niragira, Ministre de la Solidarité Nationale, du Genre et des Droits de l'Homme dans son allocution de clôture de la dernière réunion de la Commission Tripartite. Afin de s'assurer qu'aucun réfugié étant encore en besoin de protection internationale ne soit

mis en danger, le HCR et le Gouvernement de Tanzanie ont conjointement entrepris au cours des derniers mois un exercice d'entretiens individuels approfondis sur les besoins continus de protection des réfugiés burundais résidant dans le camp de Mtabila.

Ces entretiens ont montré que sur 35 733 réfugiés burundais interrogés, 33 708 n'ont plus besoin de protection internationale. Seuls 2 045 individus ont été identifiés comme ayant besoin d'une protection internationale prolongée. Le statut de réfugié sera pour eux maintenu et le HCR, en collaboration avec les deux gouvernements, pourra identifier une autre solution durable pour eux.

Ceux pour qui les entretiens ont montré qu'ils n'ont plus besoin de protection internationale ont la possibilité d'introduire un recours pour revoir leurs cas. L'évaluation des entretiens de quelques 2 625 réfugiés burundais vivant à Mtabila doit par ailleurs être refaite parce qu'ils sont considérés comme litigieux.

Le HCR et le Gouvernement du Burundi se tiennent prêts pour l'accueil de ces réfugiés dans la dignité et dans la sécurité. « Les procédures de réception à la frontière, d'assistance dans les centres de transit et de transport vers les destinations finales sont bien rodées et nous serons prêt, avec le concours de tous les acteurs, et dans des délais raisonnables, à les adapter en fonction de l'évolution des arrivées. » a dit Clémentine Nkweta-Salami, Représentante de l'UNHCR au Burundi.

Etant donné que le rapatriement ne peut constituer une solution durable que lorsque la réintégration est réussie, les différents Chefs de Délégation à la dernière réunion de la Commission Tripartite sont revenus sur la nécessité d'un appui de la communauté internationale dans ce domaine.

Lorsqu'il est possible, le rapatriement librement consenti est évidemment la solution la plus souhaitable des problèmes des réfugiés. Si des réfugiés expriment en toute liberté le désir de retourner dans leur pays d'origine, il importe de n'épargner aucun effort pour les aider à cet égard. La facilitation du rapatriement librement consenti est l'une des missions essentielles du HCR; cet aspect de ses activités a même pris une importance croissante depuis quelques années.

Dès l'époque où les Nations Unies ont commencé à se préoccuper du problème des réfugiés, on a mis l'accent sur l'importance du rapatriement librement consenti en tant que solution. C'est ainsi que, dans une résolution sur la question des réfugiés adoptée le 12 février 1946, l'Assemblée générale a déclaré que la principale tâche envers les personnes déplacées consistait à les encourager et à les aider de toutes les manières possibles à retourner rapidement dans leur pays d'origine. Concomitamment, l'Assemblée générale a énoncé le principe de base selon lequel le rapatriement doit toujours être librement consenti :

« Aucun réfugié ou personne déplacée qui, en toute liberté, aura finalement et définitivement, et après avoir eu pleinement connaissance de la situation et des renseignements fournis par le Gouvernement de son pays d'origine, fait valoir des raisons satisfaisantes ... ne sera contraint de retourner dans son pays d'origine. » ■

« J'ai la conviction que l'intervention de la communauté internationale dans le financement des programmes de réintégration au Burundi facilitera et consolidera davantage le processus de rapatriement, permettant ainsi aux rapatriés de recommencer leur vie. Pour qu'il soit durable, le Burundi aura certainement besoin d'une assistance au développement afin de pouvoir faire de ce programme une réalité » a dit Mr. Shamsi Vuai Nahodha, Ministre tanzanien de l'Intérieur. Les premiers mouvements de retour doivent commencer dans les semaines à venir à un rythme de 5 000 personnes par mois, chiffre qui sera revu à la hausse au fur et à mesure du déroulement du rapatriement. Le HCR n'anticipe pas de difficultés majeures pour l'organisation de ce rapatriement.

Plus de 500 000 réfugiés burundais sont rentrés d'exil depuis 2002, dont près de 490 000 de la Tanzanie. Par ailleurs, plus de 162 000 réfugiés burundais de 1972 des anciens sites d'installation de Mishamo, Ulyankulu et Katumba ont acquis la nationalité tanzanienne. Un total de 67 833 Burundais sont toujours en exil Tanzanie. Parmi eux, 38 891 vivent dans les camps de réfugiés de Mtabila et de Nyarugusu, 6 715 dans les anciens sites d'installation et 22 227 dans les villages de la région de Kigoma.

La République Démocratique du Congo, l'Ouganda, le Kenya et la République Sud Africaine offrent également l'asile à quelque 26 000 réfugiés burundais. ■

27 janvier 2012

Journée Internationale en mémoire des victimes de l'holocauste, les enfants placés à l'honneur de cette commémoration

Autour de 600 élèves des écoles secondaires de Bujumbura sont sensibilisés sur les valeurs de respect de la dignité et des droits humains à partir des leçons tirées de la shoah.



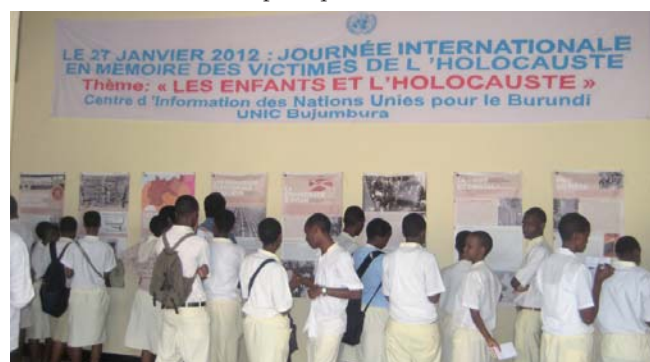
A l'occasion de la commémoration de la Journée Internationale en mémoire des victimes de l'holocauste, le Centre d'Information des Nations Unies (CINU) a organisé des séances d'information et de sensibilisation, une exposition photos et des projections de films documentaires sur la Shoah, destinés aux élèves du secondaire, du 25 janvier au 2 février 2012 dans les enceintes du dit Centre. Le thème annuel de cette journée est, « *les enfants et l'holocauste.* »

En effet, « *un million et demi d'enfants juifs ont péri dans l'holocauste, victimes des persécutions commises par les nazis et leurs sympathisants* », rappelle le Secrétaire Général des Nations Unies dans son message de circonstance. Cette journée, commémorée chaque année le 27 janvier, correspond à la date anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz, en 1945 pendant la seconde guerre mondiale.

C'est dans le cadre de cette commémoration que le CINU a associé les écoles secondaires publiques et privées de Bujumbura dans l'organisation d'une série d'activités de sensibilisation auxquelles ont participé autour de 600 élèves provenant de six écoles secondaires publiques et privées de Bujumbura. Les professeurs d'histoire à ces écoles ont joué un rôle primordial en rappelant aux élèves l'histoire des deux guerres mondiales. Ils ont guidé les élèves dans la visite d'une exposition intitulée « *La Shoah en Europe* ». Des films documentaires sur l'holocauste, produits ou approuvés par le Département de l'Information de l'ONU ont été projetés. Des questions intéressantes étaient posées par les élèves pour comprendre mieux l'histoire de la shoah.

Le CINU a organisé cette activité dans le but de permettre aux jeunes qui y ont participé de garder la mémoire de ce qui s'est passé dans l'histoire et de tirer les leçons pour que de telles choses ne produisent plus dans le monde. En effet, depuis de longues années, suite à l'holocauste, plusieurs individus et organisations n'ont cessé de militer pour le PLUS JAMAIS CA. Mais ces efforts restent insuffisants puisque d'autres génocides ont eu lieu après l'holocauste et que les violations massives des droits humains sont nombreuses encore aujourd'hui. Il est clair qu'il faut renforcer de façon significative les actions préventives et notamment renforcer les défenses de la paix dans l'esprit des jeunes qui constituent l'avenir de l'humanité.

L'exposition photos et les films documentaires étaient une occasion pour les élèves de mieux connaître l'holocauste et les autres génocides, et de développer une dynamique pour une meilleure prise en compte des cas de violations massives des droits humains. Ainsi, par l'éducation, on parviendra à façonner de nouveaux citoyens épris de justice et respectueux des droits Humains, tels que consignés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à édifier un monde plus juste et plus viable.



Les élèves visitant l'exposition photos sur la Shoah en Europe



La Chargée de l'Information au CINU briefant un groupe d'élèves sur la Shoah

Les Nations Unies ont mis en place un programme d'information et de sensibilisation destiné à la prévention du génocide. Ainsi appartient-il à cette Organisation de faire réfléchir les publics autour des valeurs des droits de l'homme et de l'unité des peuples. Il est nécessaire de montrer aux jeunes que ces valeurs ne sont pas de simples mots. Leur respect dans tous les pays du monde est fondamental et nécessite

de la part de chacun d'être attentif à ce qui menace ces valeurs et être actif pour les défendre. Ce devoir de mémoire, et de prévention est plus actuel que jamais. C'est pour cela que l'Organisation des Nations Unies continue de propager les enseignements universels tirés de l'holocauste. « Et c'est pourquoi nous nous efforçons de promouvoir les droits et les aspirations des enfants, tous les jours, partout dans le monde, » a déclaré Ban Ki-moon, Secrétaire Général de l'ONU, dans son discours à l'occasion de cette Journée. ■

Par la résolution 60/7 intitulée « Mémoire de l'Holocauste » qu'elle a adoptée le 1er novembre 2005, l'Assemblée générale a décidé que les Nations Unies proclameraient tous les ans le 27 janvier (date d'anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz) la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

Dans cette même résolution, l'Assemblée a prié instamment les États Membres d'élaborer des programmes éducatifs qui graveront dans l'esprit des générations futures les enseignements de l'Holocauste afin d'aider à prévenir les actes de génocide.

L'Assemblée générale a également prié le Secrétaire général de mettre en place un programme de communication sur le thème « l'Holocauste et les Nations Unies » ainsi que des mesures visant à pousser la société civile à se mobiliser pour perpétuer la mémoire de l'Holocauste et en faire connaître les réalités, afin d'aider à empêcher que ne se reproduisent des actes de génocide. ■

Journée Mondiale de Lutte contre le Cancer

L'OMS et ses partenaires organisent une marche sportive

Le Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida, en collaboration avec l'OMS et les autres partenaires commémorent la Journée Mondiale de Lutte contre le Cancer à Bujumbura le 26 février 2012. Célébrée habituellement le 04 février de chaque année, cette journée a été combinée à la célébration de la 1^{ère} journée Africaine des modes de vie sains au Burundi, sous le thème «*Lutter ensemble, c'est possible*».



Vue partielle des marcheurs



Deux moments importants ont marqué la célébration : d'une part, de la marche sportive à laquelle différents clubs de sports de la ville de Bujumbura ont participé massivement, et d'autre part, les discours de circonstance prononcés successivement par le Représentant de l'OMS, Dr Joseph W. CABORE, et l'Honorable Madame la Ministre de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida, Dr Sabine NTAARUTIMANA.

Dans son discours, le Représentant de l'OMS au Burundi, a rappelé chiffres à l'appui, la menace et la charge de plus en plus croissantes du cancer sur la santé de la population à travers le monde et particulièrement en Afrique. Il a insisté sur le fait que la prévention constitue la stratégie de lutte qui à long terme, présente le

meilleur rapport coût-efficacité contre ce fléau dévastateur.

En effet, a ajouté Dr Joseph W. CABORE, la mise en œuvre efficace des mesures de lutte antitabac conformément à la Convention-cadre de l'OMS réduit de manière notable la morbidité et la mortalité dues aux cancers des poumons et de la gorge. De même, la consommation modérée ou mieux encore, la cessation de toute consommation d'alcool diminue les risques de cancer du foie.

L'exercice physique régulier, combiné au maintien d'un poids corporel normal, réduit considérablement le risque de survenue de cancers, notamment ceux de l'appareil digestif, du col de l'utérus et du sein. Il a félicité les différentes associations et clubs de sports et les a encouragés



Joseph CABORE, Représentant de l'OMS prononçant le discours de circonstance



La Ministre de la santé prononçant le discours de circonstance

Le cancer est une cause majeure de décès dans le monde à l'origine de 7,6 millions de décès en 2008, soit près de 13% de la mortalité mondiale. Les principaux types de cancer sont les suivants:

- cancer du poumon (1,37 million de décès),
- cancer de l'estomac (736 000 décès),
- cancer du foie (695 000 décès),
- cancer colorectal (608 000 décès),
- cancer du sein (458 000 décès),
- cancer du col de l'utérus (275 000 décès).

Modifier et éviter les facteurs de risque

On pourrait éviter plus de 30% de la mortalité due au cancer en modifiant ou en évitant les principaux facteurs de risque, à savoir:

le tabagisme ; la surcharge pondérale ou l'obésité; la consommation insuffisante de fruits et légumes; le manque d'exercice physique (sédentarité) ; la consommation d'alcool ; l'infection à HPV sexuellement transmissible et à HBV; la pollution de l'air des villes; les fumées à l'intérieur des habitations dues à l'utilisation de combustibles solides par les ménages. ■

à redoubler d'efforts, car il s'agit là d'un mode de vie qui contribue non seulement à prévenir le cancer mais aussi de nombreuses autres maladies liées à la sédentarité. Il n'a pas manqué de signaler d'autres mesures efficaces à savoir la vaccination contre le virus de l'hépatite B, le papillomavirus humain, ainsi que le traitement approprié des infections chroniques qui sont responsables de près de 26 % des cancers enregistrés en Afrique.

Prenant la parole à son tour, le Ministre en charge de la Santé a remercié les clubs sportifs. Elle a précisé qu'au Burundi, le cancer constitue un sérieux problème de santé publique et a exhorté le public à adopter des modes de vies notamment en réduisant la consommation du tabac, d'alcool et tout autre substance psycho active. Elle a aussi insisté sur l'importance de faire le dépistage précoce des cancers.

Elle a terminé son allocution en précisant que le Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le Sida a pris l'engagement d'inscrire dans ses priorités la prévention des Maladies chroniques non transmissibles(MCNT) y compris le cancer. Un accent particulier sera mis sur la formation du personnel de santé mais également sur la sensibilisation de la population pour la prévention et le dépistage précoce du cancer. ■

Visite du directeur du BCPR au Burundi

M. Jordan Ryan, directeur du Bureau des Crises, Préventions et Relèvement (BCPR) du PNUD a réalisé une visite éclair de deux jours au Burundi. Il a pu se rendre compte lors de visite sur le terrain du dynamisme des projets de réinsertion socio-économique. Afin de mieux percevoir les enjeux liés au pays, il a également rencontré plusieurs personnalités politiques et de la société civile.



Dans la commune de Rumonge, le village de Nyagasaka est accessible depuis quelques jours par une nouvelle piste damnée qui serpente entre les montagnes verdoyantes. La réhabilitation de cette route de 8 km permet au village d'accéder à un centre de santé et un collègue communal. Cette localité enclavée a été parmi les régions les plus fortement marquées par les violences de la guerre civile qui a ravagé le Burundi entre 1993 et 2005.

A l'approche de la communauté Nyagasaka, on entend s'élever des chants. Aujourd'hui, c'est une journée spéciale. Les 85 travailleurs temporaires du service de reconstruction communautaire chantent avec joie: des invités importants viennent leur rendre visite sur leur lieu de travail. M. Jordan Ryan, directeur du BCPR, en mission au Burundi pour deux jours, et M. Xavier Michon, Directeur Pays du PNUD sont venus visiter leur chantier et témoigner de leurs efforts. Les bénéficiaires du projet, sélectionnés parmi les plus vulnérables de la communauté par les autorités locales, travaillent ensemble pendant deux mois et demi dans le cadre des projets de réinsertion socio-économique du PNUD. Cet engagement leur permet de gagner un petit revenu améliorant leurs conditions de vie. Il constitue aussi une première étape vers la constitution d'une épargne et le lancement d'une micro-entreprise qui leur assurera un emploi durable.

Le travail comme facteur d'intégration

Au-delà de la dimension économique, le projet en cours dans le village de Nyagasaka favorise l'intégration des différentes personnes vivant dans la localité: populations natives des lieux, ex-combattants, burundais déplacés et rapatriés après la guerre... Partager un travail, élaborer des projets ensemble constitue un véritable ciment dans la construction de la paix locale. Au terme de la visite, M. Jordan Ryan, qui n'a pas hésité à prendre part avec les bénéficiaires aux travaux de réfection de la route, a été fortement impressionné par le dynamisme des travailleurs. « Je remercie toute la communauté pour votre accueil chaleureux. Entendre de si belles voix chanter lors de notre arrivée m'a réellement touché. Je suis venu visiter un pays connu dans le monde par la guerre civile traversée et je constate qu'aujourd'hui dans vos mains les outils de reconstruction ont remplacé les armes et que des jeunes citoyens œuvrent à façonner l'avenir du pays».

Plus tôt dans la journée, M. Jordan Ryan et M. Xavier Michon ont visité le site de construction du centre de police de la ville de Rumonge.



M. Ryan, Directeur du BCPR, participe aux travaux de traçage de route à Rumonge

Le Directeur Général de la Police, M. Fabien Ndayishimiye, et les coordonateurs du PNUD en relèvement communautaire ont guidé la délégation du BCPR sur le site. Plusieurs bénéficiaires travaillant sur le projet, dont Micheline Bizimana, ont pu montrer concrètement la réalisation des briques stabilisées avec la presse à moteur.

Restaurer la confiance avec la police

Ce chantier, coordonné techniquement par la régie Militaire de Construction, s'inscrit également dans un projet de réinsertion socio-économique du PNUD. 80 bénéficiaires précarisés (veuves, ex-combattants, chefs de famille sans ressources...) travaillent comme ouvriers: ils participent à la confection de briques stabilisées et à l'édification du bâtiment. Au terme du chantier, le PNUD leur proposera un accompagnement dans la création de micro-entreprises.

« Ces travaux sont d'un grand intérêt pour le développement de la commune. La construction d'un poste de police à Rumonge permettra de rendre la justice facilement accessible à la population. Il permettra aussi de prévenir les tensions sociales qui naissent souvent des retards enregistrés dans le traitement des dossiers, faute de bureaux suffisants», a dit Fidèle Ntunzwenayo, président du comité communal de développement communautaire à Rumonge. Ce comité est chargé du suivi de la mise en œuvre des projets de relèvement communautaire exécutés dans leurs communes.

Lors de la visite, M. Jordan Ryan et M. Xavier Michon ont pu constater que l'intérêt du pro-

jet réside à plusieurs niveaux: tout d'abord, il permet d'améliorer les relations entre la population locale et la police; les ouvriers qui autrefois n'osaient pas entrer en contact avec les corps de police ont appris à mieux les connaître et à développer une relation de confiance. Le projet renforce les capacités des jeunes sans emploi, en les formant au métier d'aide maçon. Il leur permet également d'avoir un revenu temporaire qui améliore leur niveau de vie. Enfin, l'utilisation et la promotion d'une presse à brique est un véritable atout de préservation de l'environnement. Comparativement aux techniques traditionnelles de confection des briques cuites, les briques stabilisées produites par une presse évitent la déforestation et permettent la construction de bâtiments plus solides et mieux isolés.

Lors de la visite, M. Jordan Ryan a attiré l'attention des autorités policières sur la nécessité de prévoir au sein du futur centre de la police une cellule d'accueil spécialisée pour les femmes victimes de violences.

Lors de sa mission au Burundi, M. Jordan Ryan a pu s'entretenir avec le 2^{ème} Vice Président de la République, M. Gervais Rufyikiri, ainsi qu'avec le ministre de la justice, M. Pascal Barandagiye, le ministre de la Bonne Gouvernance et de la Privatisation, M. Issa Ngendakumana, avec la ministre du Service Civil, du travail et de la Sécurité Sociale, Mme Annonciate Sendazirasa et avec la ministre de la Solidarité Nationale, des Droits de l'Homme et du Genre, Mme Clotilde Niragira. Ils ont également rencontré une délégation de femmes parlementaires et des représentants de la société civile. ■

L'UNESCO appui le processus de renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du système éducatif Burundais



Le Centre de Recherche et d'Intervention pour le Développement Individuel, Communautaire

et Social (CRIDIS) de la Faculté de Psychologie et Sciences de l'Education de l'Université du Burundi a remis à l'UNESCO le rapport provisoire de l'Etude diagnostique sur la question enseignante. Le CRIDIS avait signé un accord avec le Bureau de l'UNESCO à Bujumbura pour la réalisation de cette Etude En juin 2011, en vue de l'élaboration d'une politique enseignante.

Le pays a sollicité et obtenu auprès de l'UNESCO, un appui financier de plus d'un million de dollars US. Les actions majeures de cet appui concernent la réalisation d'une étude sur la question enseignante et l'évaluation du contexte institutionnel et organisationnel du système éducatif. Les résultats de l'étude doivent poser les jalons d'une politique de la question enseignante et fournir les éléments pour la rédaction d'un plan d'actions de renforcement des capacités.

Le renforcement des capacités est doublement justifié, d'abord par le fait que le système éducatif burundais se remet d'une crise sociale qui a fragilisé ses fondements et ensuite parce que les seules ressources financières ne peuvent pas conduire le pays vers les objectifs de l'EPT en l'absence de compétences internes capables d'utiliser efficacement ces ressources.

Le projet qui vise la participation et l'appropriation effectives des acquis par les nationaux a créé trois équipes composées de cadres de hauts niveaux pour conduire le processus. Ces équipes sont des chercheurs de l'Université (faculté de psychologie et sciences de l'éducation) assurant la responsabilité scientifique de la recherche, un comité de pilotage issu des deux ministères en charge de l'éducation et une équipe technique nationale qui apporte un appui technique au processus.

La mise en œuvre du projet se fait selon cinq (5) étapes, dont la première, le dialogue, a permis l'obtention d'un consensus sur les objectifs et la stratégie du projet. L'étude a permis de dégager des domaines d'intervention dont la mise en œuvre sera suivie afin d'en évaluer les effets.

Elle n'a réellement démarré qu'en juin 2011, contraignant l'équipe du projet à restreindre le champ de l'évaluation des capacités à la formation et la gestion des enseignants.

Les membres des différentes équipes se sont familiarisés avec les outils de la recherche, à travers des sessions de formations ciblées. Toutes les étapes du processus de la recherche ont été couvertes entre juillet 2011 et le 15 février 2012, qui marque l'aboutissement de l'étude. Elle permet de disposer d'un rapport dont les données ont été collectées auprès de 1719 enseignants du pré-primaire et du primaire, 493 enseignants du secondaire, 101 agents non enseignants, et 58 représentants des syndicats d'enseignants.

Plusieurs domaines d'interventions sont proposés. Le séminaire de validation du plan d'actions, prévu pour le début du mois d'avril 2012, nous situera sur les domaines définitifs d'intervention du projet.

Le Burundi s'est engagé, à atteindre les objectifs de l'Education Primaire pour Tous (EPT) qu'il ne pourra pas atteindre en 2015. L'obstacle majeur à surmonter est la question enseignante. Les enseignants représentent plus de 60% des effectifs de la fonction publique burundaise. ■



Photo de famille des participants au séminaire sur le dialogue social

L'une des missions de l'UNESCO est d'aider les pays à renforcer leurs capacités institutionnelles dans ses domaines de compétence. Forte de ses unités, instituts et bureaux hors siège, l'UNESCO fournit différents services de soutien aux ministères de l'éducation et de la formation, ainsi qu'à différents acteurs nationaux.

Dans le domaine des politiques et stratégies de l'éducation, l'accent est mis sur le renforcement des capacités nationales à concevoir des politiques cohérentes et des plans de développement crédibles dans le contexte de l'EPT. Parmi les domaines de renforcement des compétences, on retrouve :

- Les systèmes d'information de gestion de l'éducation ;
- Les analyses sectorielles et les évaluations de politiques éducatives ;
- Les techniques de simulation de politiques et de projection de ressources & les dépenses éducatives et de financement de l'éducation ;
- Les contextes macro-économiques ;
- Les mécanismes de contrôle et d'évaluation ;
- Les SWAp (approches sectorielles de l'éducation) et la coordination des donateurs. ■

CALENDRIER DES EVENEMENTS A VENIR

- 22 avril : Journée mondiale du livre et du droit d'auteur,
- 25 avril : Journée mondiale contre le paludisme,
- 26 avril : Journée mondiale de la propriété industrielle,
- 3 mai : journée mondiale de la liberté de la presse,
- 22 mai : Journée mondiale de la diversité biologique,
- 29 mai : Journée internationale des casques bleus des Nations Unies,
- 31 mai : Journée mondiale sans tabac,
- 5 Juin : journée mondiale de l'environnement,
- 20 juin : journée mondiale des réfugiés,
- 26 juin : journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture.

Ce bulletin est produit par le Groupe Intégré de Communication (GIC) du Systèmes des Nations Unies au Burundi et édité et publié en ligne par le Centre d'Information des Nations Unies pour le Burundi.

Pour plus d'informations contacter le Secrétariat du GIC, E-mail : unic.bujumbura@unic.org, Tél. : (+ 00275) 22225018.